

Repères pour l'histoire de la CGT au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs

Années 1960 à 1969

établis par Jean OMNÈS

1960

1^{er} janvier

Le *Nouveau Franc* entre en vigueur.

12 janvier

L'assemblée générale des ITA de ce jour a décidé à l'unanimité : 1) L'envoi d'une motion aux pouvoirs publics (Rémunérations, retraites complémentaires), 2) Une lettre à M. COULOMB (Directeur du CNRS) lui faisant part du mécontentement et des désirs du personnel ; 3) L'envoi de délégations (qui ont eu lieu immédiatement) auprès de l'Education nationale, des Finances, de la Présidence du Conseil ; 4) L'organisation d'une conférence de presse.

Il a été, en outre, décidé que dans chaque établissement tous les syndicats réunis (Intersyndicale d'établissement) appelleront le personnel à des réunions d'où émaneront des propositions d'actions qui seront discutées lors de l'Assemblée générale du 9 février (...) »

24 janvier

La *Semaine des Barricades* débute à Alger. Aucune mesure ni sanction ne sera prise par le pouvoir contre les émeutiers, les ultras de l'Algérie Française.

1^{er} février

La CGT, la FEN et l'UNEF appellent à la grève contre les factieux, pour la paix en Algérie. Un appel de FO est lancé en parallèle. C'est un succès : il y a 10 millions de grévistes.

9 février

Une Assemblée Générale des personnels techniques et administratifs vote à l'unanimité une motion réclamant « l'attribution d'une indemnité mensuelle, d'un même pourcentage, uniforme, pour tous les personnels techniques et administratifs afin de combler le déclassement (des salaires) de 50% ». Elle est proposée ensuite en pétition aux autres personnels.

13 février

Contre la « recommandation » de l'ONU, la France fait exploser sa première bombe atomique à Reggane, dans le désert du Sahara.

25 février

L'Union des Travailleurs Scientifiques (UTS) tient son Assemblée constitutive. Le SNPTA-CGT y participe.

27-28 février

5^{ème} Congrès du SNPTA-CGT¹ :

Le congrès « constate que l'introduction dans les organismes directeurs du CNRS, jusqu'ici exclusivement scientifiques, de membres désignés par le premier ministre, menace la recherche fondamentale désintéressée qui risque d'être sacrifiée au profit de la recherche appliquée rentable dans l'immédiat (et) s'élève contre le fait que des sommes énormes et des forces humaines considérables, qui pourraient être utilisées à des fins constructives, soient détournées au profit des armements nucléaires ». Il appelle à l'action pour : « la paix en Algérie, la défense de nos salaires et de nos droits, la défense de la laïcité, la défense du CNRS ». Il appelle à renforcer le syndicat et vote une résolution contre la bombe ato-

¹ Nous n'avons pas retrouvé la composition de la direction du syndicat élue par le congrès

mique.

A la lecture du rapport financier, nous apprenons qu'il y a 385 adhérents au syndicat. Il y en avait 320 les trois années précédentes.

9-23 mars

Les syndicats du CNRS appellent à des demi-journées de grèves tournantes.

22 mars

La première grève de l'année (24 h), pour l'augmentation des salaires, à l'appel du SNPTA-CGT, du SGEN-CFTC et de FO, est fortement suivie dans les différents centres du CNRS.

11 avril

Des élections au Comité National ont lieu (Elections dans 32 sections, qui concernent les chercheurs et, marginalement les ingénieurs). Les 32 sections se répartissent en 19 de sciences exactes et 13 de sciences humaines.

1^{er} mai

Les rassemblements des travailleurs de cette journée, marquent la volonté de lutter pour : le désarmement général ; la paix en Algérie par l'application du droit à l'autodétermination ; l'augmentation générale des salaires ; la défense de la laïcité, des libertés et des droits syndicaux.

12-31 mai

Les syndicats du CNRS appellent à 15 jours de grèves tournantes.

2 juin

53 organisations de jeunesse prennent position pour la fin de la guerre d'Algérie.

14, 15, 16 juin

Une grève de 3 jours a lieu, à l'appel des syndicats des PTA, pour leurs revendications avec délégations en direction des pouvoirs publics, des députés, des responsables de labos et une manifestation en blouses blanches devant le Ministère des Finances.



6 septembre

Publication du « Manifeste des 121 » qui exprime le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.

22 et 28 septembre

Tirant prétexte de la signature du « Manifeste des 121 » par des fonctionnaires, le gouvernement a promulgué deux ordonnances qui font des fonctionnaires des citoyens diminués. En effet, ces ordonnances permettent aux tribunaux de doubler les peines applicables aux délits relatifs à l'insoumission lorsque le délinquant est un employé de l'Etat et portent atteinte aux règles statutaires normales. Elles prévoient une suspension de fonction pouvant atteindre un an avec amputation des 3/4 du traitement avant toute procédure pénale ou disciplinaire. Ces ordonnances ont immédiatement soulevé les protestations des organisations syndicales. Dès le 28 septembre, à la suite de la section de l'Observatoire de Meudon qui en avait pris l'initiative, de nombreuses sections de notre syndicat ont protesté en compagnie des syndicats F.E.N. (Chercheurs et Enseignement supérieur).

4 et 21 octobre

Deux nouvelles grèves de 24 heures ont lieu à l'appel des syndicats des PTA. Entre ces deux dates, de nombreuses actions sont organisées dans les centres de recherche. Un succès important : l'obtention d'un milliard de francs pour la revalorisation des salaires des PTA. Reste la question de la répartition de cette somme. Les syndicats proposent une augmentation de 35% pour tous. L'administration du CNRS propose des taux différenciés entre catégories.

5 octobre

Parmi les autres événements de l'année

- Le "Milliard" : Après de nombreuses actions le gouvernement est conduit à inscrire au budget du CNRS un milliard de francs, qui amènera des améliorations de carrières substantielles l'année suivante².
- La subvention au CAES est de 75 000 F. Pour la première fois, une subvention est accordée pour les cantines (40 000 Fr.). Il y a 3000 adhérents au CAES.
- Les femmes célibataires ont accès au livret de famille.
- Création de l'IGRANTE, caisse de retraite complémentaire pour les non-titulaires non cadres.

1961

8 janvier

Le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie donne 75% de oui en Métropole et 70% en Algérie.

Février

Une *Union des Travailleurs Scientifiques* (UTS) est créée par le SNPTA-CGT, les Syndicats CGT de l'Energie Atomique et de l'INRA, le SNCS-FEN, le SNESup-FEN, le SNPEN-FEN et le Syndicat FEN de l'INRA. Elle est affiliée à la FMTS.

7 mars

Le personnel CNRS réunis en AG décide de deux demi-journées de grève tournante. Elles seront organisées dans les laboratoires du 9 au 23 mars.

15/16 avril

6^{ème} Congrès du SNPTA-CGT³ :

Le congrès décide de porter l'action du syndicat sur : « *la lutte pour la paix en Algérie et la négociation avec les combattants algériens ; la défense de nos salaires et de nos droits ; la défense de la laïcité, de l'école, de l'Université et de la Recherche ; le renforcement du syndicat* ». Il débat de la question « *des personnels sans cadre* »⁴, de la défense de leurs intérêts et de leur assimilation au CNRS et de leur intégration à notre statut (ou à d'autres statuts) ».



Il demande que « *tout soit mis en œuvre pour une liaison et une unité d'action avec les chercheurs pour : la défense et l'expansion du CNRS, la défense des traitements des personnels, la démocratisation du fonctionnement du CNRS et notamment la création d'un Comité Technique Paritaire et la participation des techniciens à toutes les commissions scientifiques* ».

19 avril

Manifestation importante des fonctionnaires, place de l'Opéra à Paris.

22-25 avril

Un putsch de généraux a lieu en Algérie. L'Etat d'Urgence est proclamé en métropole. Le 25, la CGT, la CFTC, la FEN et l'UNEF appellent à la grève à partir de 17 heures. FO y appelle de son côté. C'est un succès, il y a 12 millions de grévistes, des manifestations très importantes ont lieu à Paris et en province. En Algérie de nombreux soldats du contingent refusent d'obéir aux officiers rebelles et occupent leurs casernes. La rébellion cesse à 3 heures du matin.

² Les mesures liées au milliard se traduisent par des relèvements indiciaires de 5 à 35% selon les catégories et échelons.

³ Nous n'avons pas retrouvé la composition de la direction du syndicat élue par le congrès

⁴ Ils seront appelés ensuite les « hors-statuts ».

24 avril

Une Grève générale d'une heure est organisée à l'appel de tous les syndicats et des partis de gauche.

6 juin

Alors qu'une grève intersyndicale se préparait, dans la Fonction Publique, les fédérations de fonctionnaires FEN, FO, CFTC ont, au dernier moment, renoncé à cette action, la faisant capoter. Commentaire de l'UGFF-CGT qui dénonça cet abandon : « *très faibles ont été les reculs gouvernementaux alors que l'action qui se développait aurait, à coup sûr, obtenu beaucoup plus* ».

Juin

Les mesures liées au « milliard » sont mises en œuvre (relèvements indiciaires de 5 à 35% selon les catégories et échelons).

17 - 20 octobre

Des milliers d'Algériens et d'Algériennes manifestent à Paris malgré le couvre-feu qui leur est imposé et l'important déploiement de forces de police. La police, sous les ordres de Maurice PAPON, réprime sauvagement cette manifestation et toute velléité des Algériens de se rassembler. Plusieurs milliers d'Algériens sont arrêtés et des centaines parmi eux sont assassinés et, pour un grand nombre, jetés à la Seine. Depuis septembre, de nombreux Algériens, Tunisiens et Marocains avaient déjà subi le même sort.

1er novembre

Des manifestations de masse ont lieu en Algérie à l'appel du FLN.

1er décembre

Les indemnités pour travaux supplémentaires sont instituées (la *prime* pour les administratifs et 8 et 9B).

8 décembre

Signature de l'accord créant l'ARRCO, régime de retraite complémentaire en faveur des non-cadres, qui fédère les institutions créées dans les années cinquante.

19 décembre

100 000 personnes défilent à Paris (CGT, FEN, CFTC et UNEF) pour la paix en Algérie, contre la répression et pour les revendications.

Parmi les autres événements de l'année

- Mise en place de la *Commission des Aides Exceptionnelles* au CNRS.
- Extension de la retraite complémentaire à la plupart des salariés non cadres.
- Le premier litige entre l'Administration du CNRS et le CAES concerne les cantines. Les élus refusent « *du fait de l'insuffisance des subventions, de répartir la pénurie et à accepter de voir leurs maigres crédits absorbés par les cantines* ». Ils décident de dénoncer le contrat passé entre CNRS et CAES pour la gestion des cantines. Il y a alors 4000 adhérents au CAES et 20 sections locales organisées. La subvention CAES est de 90 000 F.
- Un camarade du syndicat, KEMPENICH, voit son appartement plastiqué en même temps que celui du professeur GODEMANT. Au cours de cette année et une partie de l'année suivante plusieurs milliers d'attentats sont ainsi perpétrés par l'OAS (5300 sont recensés par le Ministère de l'Intérieur).
- Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) est créé.
- Le SNTRS-CGT compte 530 adhérents.

1962

6 janvier

Une manifestation anti-OAS a lieu à Paris.

15 janvier

Un appel est lancé par cent résistants (communistes et gaullistes) pour lutter contre l'OAS.

31 janvier

Le CESFO (Comité d'Entraide Sociale de la faculté d'Orsay), est créé. Il regroupe les membres du personnel dépendant de la direction de l'Enseignement Supérieur et ceux dépendants du CNRS voyant

leurs problèmes sociaux examinés dans le cadre du CAES du CNRS. Son but : *« promouvoir et contribuer à la réalisation et la gestion de toutes œuvres et tous projets de caractère d'entraide sociale, culturel et sportif, à l'usage de tous ses membres en activité ou retraités ainsi que leurs conjoints et personnes à charge »*.

8 & 13 février

Une manifestation anti-OAS est organisée à Paris (CGT, CFTC, UNEF, SGEN-CFTC, SNI, PCF, PSU, Mouvement de la Paix). Le préfet de police de Paris, Maurice PAPON, avait donné l'ordre de la réprimer, avec l'accord du ministre de l'Intérieur, Roger FREY, et du président de la République, Charles DE GAULLE. Huit manifestants (membres de la CGT) sont tués par des policiers au Métro Charonne. Leurs obsèques le 13 février rassemblent des centaines de milliers de personnes et se transforment en manifestation pour la paix.

18 mars

Les Accords d'Evian (cessez-le-feu en Algérie) sont signés. Le cessez-le-feu est effectif le 19 mars. Le gouvernement français ne reconnaît l'indépendance de l'Algérie que le 3 juillet suivant.

Le SNTRS-CGT se réjouit de cet accord, mais il ajoute : *« Les forces factieuses, loin d'être étouffées et réduites, ce qui eut été aisé à leur origine et à de multiples occasions depuis, ont trouvé trop de complicité et d'aide dans l'appareil de l'Etat. Elles se sont nourries de la gangrène colonialiste et raciste. Cela, nous avons été les "premiers, à la CGT, à le proclamer. Aujourd'hui les forces fascistes sont pratiquement intactes, les coups que le pouvoir se prévaut de leur porter sont dérisoires. Aussi, en dépit des accords d'Evian, le danger qu'elles représentent existe toujours »*.

26 mars

Une manifestation de l'OAS à Alger et la fusillade de la rue d'Isly fait 46 morts. L'OAS met en place sa politique de la *« terre brûlée »*.

31 mars - 1er avril

7^{ème} Congrès du SNPTA-CGT⁵ :

Le syndicat suscite la création de comités anti-fascistes et appelle à la sauvegarde de la paix, au désarmement général et complet, à la coexistence pacifique.

Le congrès appelle à lutter pour : *« l'amélioration des rémunérations et garanties des personnels techniques et administratifs du CNRS, le plein rétablissement des prérogatives du CNRS de 1945 concernant la conjoncture scientifique, le renforcement des moyens du CNRS (crédits et postes), la gestion dans l'immédiat des crédits du Fond de Développement de la Recherche par le CNRS, la participation de tous les personnels à la gestion du CNRS par la création d'un CTP, un fonctionnement plus démocratique du CNRS, une orientation pacifique de la recherche scientifique, la défense du CNRS et de la recherche Scientifique, la défense des libertés syndicales, de la démocratie et de la paix, le renforcement de l'organisation CGT »*.

8 avril.

Lors du référendum sur les accords d'Evian, il y a 91% de Oui.

10 et 16 mai

Mai

• Le SNPTA-CGT *« appelle à la solidarité avec les 100.000 travailleurs espagnols en grève depuis six semaines. Ils ne peuvent continuer leur lutte héroïque contre le régime franquiste, qu'avec le soutien de tous les travailleurs »*.

• A propos d'un abandon d'action le SNPTA-CGT indique : *« Après des conversations gouvernement - fédérations de fonctionnaires FO, CFTC, FEN, d'où la CGT était exclue, et après avoir mené grand tapage à la radio et dans la presse, à propos d'une grève le 25 mai, ces Fédérations annulaient ce projet sans avoir atteint aucun des objectifs définis ensemble (acompte de 50 NF pour les Cadres C et D ; réforme des Cadres C et D (relèvements indiciaires substantiels, réduction du nombre des échelles (de salaire), amélioration des possibilités de promotions) »*.

⁵ Nous n'avons pas retrouvé la composition de la direction du syndicat élue par le congrès

Juin

Les Algériens votent pour leur indépendance, après 7 années de luttes tragiques. Le SNPTA-CGT « se réjouit de la fin de cette guerre et du libre droit des Algériens à disposer d'eux-mêmes (droit que nous avons toujours réclamé). Mais la lutte anti-fasciste n'est pas terminée pour autant. L'OAS veut transporter ses tueurs en France. Il importe donc que les comités anti-fascistes restent vigilants et continuent la lutte ».

29 décembre

- La quatrième semaine de congés payés est obtenue chez Renault.
- **Elections à la Sécurité Sociale** : CGT 44,3%, CFTC : 20,9%, FO 14,7%.

Parmi les autres événements de l'année

- Les deux sections CGT de l'INH décident de fusionner pour former le Syndicat CGT des Personnels Techniques et Administratifs de l'INH.
- Le SNPES-CGT est créé (prédécesseur du SNPESB-CGT, de l'UNSES-CGT et de la FERC-Sup-CGT).
- L'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) est mise en place.
- Le CNRS met en place les Recherches Coopératives sur Programmes (RCP).
- Le SNTRS-CGT compte 656 adhérents.
- Le CAES bénéficie de 125 000 F de subvention. Il compte 5000 adhérents.

1963

1^{er} mars

Une longue grève des mineurs commence à l'appel de la CGT, de FO et la CFTC, dans tous les bassins miniers (charbon) de France. Les grévistes sont réquisitionnés par décision du gouvernement, mais ne cèdent pas, le mouvement se poursuit. Un immense mouvement de solidarité, dans toute la France, les accompagne (aides financières, envoi de nourriture). La grève s'achève le 5 avril dans les mines de charbon sur un succès important (augmentation des salaires et 4^{ème} semaine de congés payés).

10 mars

La CGT, la FEN et l'UNEF créent un fonds de solidarité avec les mineurs.

20 mars

Les fonctionnaires ont manifesté dans toute la France pour la revalorisation de leurs traitements • A Paris une manifestation a eu lieu à l'Hôtel de Ville.

30-31 mars

8^{ème} Congrès du SNPTA-CGT⁶ :

Il revendique : « une amélioration des rémunérations et des garanties statutaires, un minimum de rémunération de 600 francs, la suppression des abattements de zone ; l'abaissement de l'âge de la retraite, la création d'un comité d'hygiène et sécurité, une amélioration des œuvres sociales (2% de la masse salariale pour le CAES) ».

Il réaffirme sa position sur les



⁶ Nous n'avons pas retrouvé la composition de la direction du syndicat élue par le congrès.

relations avec l'industrie. « Ces contacts peuvent être utiles, à condition qu'ils n'aliènent pas l'indépendance des laboratoires et ne gênent en rien les recherches à but général ».

Il condamne la ruineuse et folle course aux armements : « Alors que le pays est pour la première fois en paix depuis 23 ans, le pouvoir consacre des sommes toujours plus considérables aux dépenses militaires, aggravant la condition des travailleurs et sacrifiant des secteurs vitaux de la nation, en particulier l'École, l'Université et la Recherche ».

Il appelle au renforcement de l'organisation syndicale.

25 avril

Une journée de grève est organisée par tous les syndicats, dans la recherche et les universités, pour les moyens, les postes et les salaires. Plusieurs milliers de chercheurs, professeurs, techniciens, étudiants se rassemblent à la Sorbonne.

1^{er} mai

La manifestation est tolérée par le gouvernement (pour la première fois depuis 14 ans).

11 mai

L'Union Générale des Ingénieurs et Cadres (UGIC-CGT) est créée suite à une longue gestation faite de débats animés et de vives controverses dans la CGT.

12-17 mai

A son 34^{ème} congrès, la CGT lance un appel « pour un Programme Commun de toutes les forces démocratiques ».

18-19 mai

Les états généraux du désarmement : Une très large assemblée a réuni le samedi 18 mai tous les organisateurs⁷, participants et délégués. Ceux-ci ont élaboré deux motions. La première s'adresse à tous les gouvernements et leur demande « ... de poursuivre une politique de paix et de chercher sans relâche à résoudre par la négociation les conflits qui peuvent surgir (...) de hâter la conclusion d'un traité de désarmement général et complet sous strict contrôle international (...) que soit conclu sans retard un accord mettant fin aux essais d'armes atomiques(...)», Elle demande au gouvernement français « (...) de renoncer à la force de frappe et de mettre au service de la paix les immenses possibilités de la science ». La seconde souhaite « une liaison entre tous les mouvements et organisations qui luttent pour la paix... » et décide « de maintenir et de consolider les liens qui se sont établis dans la préparation et le déroulement des Etats-Généraux(...) et d'accomplir tous efforts qui permettront à d'autres forces de s'associer à la lutte commune pour le désarmement et la paix ».

Notre syndicat s'est associé à l'appel en demandant à tous de participer activement à ces Etats-Généraux. Des assemblées, réunissant chercheurs et techniciens, ont eu lieu dans différents laboratoires et beaucoup ont assisté au rassemblement de Saint-Ouen.

Le dimanche 19 mai, à Saint-Ouen, plusieurs dizaines de milliers de personnes, Parisiens et provinciaux, assistaient au grand rassemblement qui clôturait les Etats Généraux du Désarmement.

19 juin

A l'appel de tous les syndicats (FO, FEN, CGT et CFTC), des manifestations de fonctionnaires ont eu lieu dans les grandes villes de France pour : une revalorisation du traitement de base, en fonction du déclassé réel ; un salaire minimum de 600 F ; un reclassement des catégories C et D ; la suppression des abattements de zone.

26 juillet

Une loi impose le dépôt d'un préavis avant toute grève.

31 juillet

Une loi régit les « modalités de la grève dans les services publics ». Il s'agit de fait d'une limitation de l'exercice de ce droit par les fonctionnaires.

⁷ Lancée par le Mouvement de la Paix, l'idée d'une telle manifestation avait été reprise par un comité de préparation, groupant 150 personnalités politiques, scientifiques, artistiques, auquel s'étaient ralliées des organisations syndicales.

Juillet

A propos du plan de « Force de Frappe » le SNPTA-CGT déclare : « Ce projet est (...) terriblement ruineux pour l'économie du pays et, en dehors du fait qu'il immobilisera de nombreux chercheurs et techniciens, il ne permettra pas de libérer les centaines de milliards qui font défaut à l'Education Nationale.

D'autre part, ce projet est dangereux pour la paix mondiale, car le gouvernement de De Gaulle, lancé dans son application, n'entend pas faciliter les accords d'interdiction des essais des armes atomiques et freine la détente au lieu de la favoriser. Cette orientation n'est pas celle que souhaitent les travailleurs qui désirent que les résultats de la Recherche scientifique soient utilisés pour les oeuvres de paix, pour le bien-être et le développement de l'humanité.

Notre syndicat a maintes fois appelé les travailleurs à s'opposer à la fabrication et aux essais des armes atomiques. Il renouvelle ses appels et demande à ses adhérents de prendre toutes initiatives pour que, au retour des vacances, un vaste mouvement soit déclenché pour protester contre le projet de force de frappe et pour que la recherche soit orientée dans la voie qu'avait tracée JOLIOT-CURIE, savant et combattant de la paix ».

6 novembre

Les fédérations de Fonctionnaires, Postiers et Agents de Services publics et de Santé appellent à une grève de 24 heures.

Une conférence de presse est organisée afin d'alerter les pouvoirs publics, les parlementaires, la presse et l'opinion publique, ainsi qu'un rassemblement à la Mutualité de 1500 ITA et chercheurs.

13-15 novembre

Guy DUPRÉ indique au congrès du SNCS : « Ceux que l'on appelle, par simplification, les Techniciens du CNRS attendent beaucoup des décisions de ce congrès car, dans la solution des problèmes qui préoccupent tous les personnels de la recherche, vous avez, parce que vous êtes l'élément fondamental du CNRS, une responsabilité primordiale. (Le) moment n'est pas à discuter en priorité de réforme, mais de mener l'attaque contre le gouvernement pour que le CNRS ait, non seulement les moyens qui lui sont nécessaires, mais aussi les pouvoirs pour remplir son rôle d'orientation et de coordination. Les techniciens ne seront pas seulement, dans ce combat, une force d'appoint, mais ils sauront montrer, avec vous, qu'ils s'estiment responsables de l'avenir scientifique du pays ».

19 novembre

Les syndicats d'ITA et de chercheurs du CNRS organisent une journée d'action : manifestations, rassemblement, conférence de presse à la Mutualité à Paris.

25 novembre

Une grande manifestation est organisée contre la force de frappe nucléaire.

29 novembre

Au cours de la semaine de grève des cours de l'Université, les syndicats d'enseignants d'étudiants de chercheurs et de techniciens avaient donné un ordre de grève de la recherche et de fermeture des labos et établissements universitaires ce jour.

Le mouvement a été total et massif, et a témoigné de la volonté de toutes les catégories de personnel, de voir donner à l'Université et à la Recherche françaises, la place qu'elles doivent avoir.

Une manifestation devait avoir lieu rue Soufflot. Le gouvernement l'a interdite, sous le prétexte de ne pas gêner la circulation, et a investi le quartier latin d'une telle quantité de forces de police de tous genres, que personne ne pouvait plus circuler du tout.

11 décembre

L'Assemblée Nationale vote le statut des objecteurs de conscience.

24 décembre

Le PCF appelle à des négociations sur un programme commun des partis de gauche.

Décembre

Elections à l'IGRANTE : Inscrits 177 649, Votants 103 868, Exprimés 101 642, CGT 40 049 (39,44%) 3 élus, CFTC 25 945 (25,52%) 2 élus, FO 18 871 (18,56%) 1 élu, Autonomes 8 937 (8,79%). CGC 7800 (7,67%).

Parmi les autres événements de l'année

- Des relèvements indiciaires sont accordés pour compenser les disparités engendrées par la répartition du "Milliard".
- Le CAES bénéficie de 155 000 F de subvention. Il compte 6000 adhérents.
- La section SNPTA-CGT de Lyon est créée.

1964

Janvier

Licenciements dans les chantiers navals de Loire-Atlantique, grèves et occupations d'usine.

14-15 mars

9^{ème} Congrès du SNPTA-CGT⁸ :

« La situation de la recherche scientifique et de l'Université s'est aggravée au cours de l'année écoulée. (...) le blocage des crédits de paiement au niveau de 1963, les autorisations de programmes destinées à la construction et à l'équipement inférieures de moitié aux prévisions du IV^{ème} Plan, font que l'avenir du CNRS et de la Recherche Scientifique est menacé ».

Les thèmes définis pour l'action sont : *« défense de la recherche scientifique, du CNRS, amélioration des traitements et garanties statutaires des PTA, défense des personnels payés sur crédits extérieurs ».*



Le congrès mandate une commission du Conseil National pour : *"rédiger une modification à l'article 46 du statut pour une meilleure sécurité d'emploi ; étudier d'autres formes de structures de notre cadre (titulaire fonction publique, EDF) et comparer les garanties que nous donneraient ces statuts, en particulier pour la sécurité d'emploi et les retraites, avec celles que nous avons".*

Le congrès évoque, au-delà de la volonté d'unité syndicale pour l'action, *« l'idée d'une Centrale Unique des Travailleurs, ouverte à tous, respectant les opinions et courants de pensée, n'oubliant jamais les antagonismes irréductibles qui opposent les travailleurs aux structures capitalistes ».*

Le congrès aura lieu, désormais, tous les deux ans.

18 mars

A l'appel des quatre fédérations de fonctionnaires (CGT, CFTC, FO, FEN) et avec les cheminots, les travailleurs de l'Etat, ceux des PTT, de la RATP, de l'EDF ainsi que ceux de la métallurgie et du bâtiment, les personnels du CNRS ont fait grève pendant 24 heures (d'après le Journal "Le Monde" la proportion des grévistes a été très élevée au CNRS).

12 Mai

Un Statut des personnels de l'INH est publié, après plusieurs années d'interventions du syndicat. Ce statut (type CNRS) a été élaboré par la direction de l'INH seule. La PPRS est également appliquée avec effet depuis janvier 1962, mais à 50% de son montant (elle n'atteindra 100% qu'en 1967).

17 juin

Un meeting intersyndical est organisé à la mutualité pour obtenir : l'inscription au budget de 1965 des

⁸ Nous n'avons pas retrouvé la composition de la direction du syndicat élue par le congrès.

crédits indispensables au fonctionnement du CNRS ; que les crédits du CNRS ne soient pas "stabilisés" ; la création de nouveaux postes.

18 juillet

L'INH devient l'*Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale* (INSERM). L'organisme, placé sous la tutelle du ministère de la Santé Publique, est géré par un Conseil d'Administration et un Directeur Général, assisté d'un Conseil Scientifique, de 13 Commissions Scientifiques Spécialisées et de Sections Spécialisées (Tuberculose, cancer, ...). Les membres du Conseil Scientifique (hors 2 élus chercheurs) et des CSS sont tous nommés. Il y a alors 949 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs et 54 laboratoires.

Octobre

Le SNCS-FEN et le SNPTA-CGT élaborent un projet de convention relatif à la situation des chercheurs et techniciens travaillant sur contrats extérieurs dans les laboratoires du CNRS et de l'Université. Il a été préparé et rédigé à partir des résultats d'une enquête effectuée auprès des chercheurs et des techniciens travaillant actuellement sans contrat dans les laboratoires.

6-7 novembre

La CFTC se transforme en CFDT par 70% des voix. La minorité décide de continuer la CFTC.

11 décembre

Le statut des objecteurs de conscience est voté à l'Assemblée nationale.

26 décembre

Une loi réforme le Code des pensions civiles et militaires.

Décembre

Les premières *commissions paritaires* sont mises en place à l'INSERM.

Parmi les autres événements de l'année

- La discussion est ouverte parmi les adhérents de l'INSERM sur leur intégration au SNPTA-CGT dans le cadre d'une Section Nationale.
- Le SNCS-FEN et le SNPTA-CGT s'expriment en commun sur la situation des chercheurs et techniciens rémunérés sur contrats. Ils exigent que leurs droits soient respectés par les employeurs (service public ou industrie).
- Le CAES bénéficie de 235 000 F de subvention. Il compte 7000 adhérents. Le CAES achète le terrain d'Aussois (1 hectare pour 3 F le m²).
- La guerre américaine commence au Vietnam.

1965

Janvier

Le SNPTA-CGT affiche la revendication de la reconnaissance des qualifications professionnelle des ITA, la prise en compte de tous les diplômes dans le statut, l'amélioration des possibilités de promotions, des durées d'échelons plus courtes, la reconnaissance des métiers manuels.

21 février

Une Assemblée générale a lieu, à Paris, à l'appel de l'intersyndicale. Une délégation de 400 personnes va au CNRS puis au Ministère de l'Education nationale.

25 mars

Le groupe de Laboratoires de Bellevue ont reçu la visite (lu Président de la République et de son ministre FOUCHET. A cette occasion, les organisations syndicales de Bellevue ont réussi à imposer (après bien des refus et propositions inacceptables) une entrevue que le ministre de l'Education nationale leur a finalement accordée pendant la visite.

31 mars

A l'appel des syndicats du CNRS, des rassemblements sont organisés dans toutes les régions avec, à Paris, un meeting à la Mutualité où 2000 personnes ont participé. Plus de 4000 pétitions sont adressées au premier ministre Pompidou. Dans la motion de la Mutualité : « (...) *Ils insistent sur les quatre points*

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

suivants : 1) Le comité National de la Recherche Scientifique doit avoir les moyens d'assurer la coordination nécessaire de la Recherche fondamentale ; 2) Ce V^{ème} Plan doit prévoir les crédits nécessaires à l'expansion de la Recherche Scientifique ; 3) Une politique de création de postes doit permettre le doublement des effectifs de la recherche en 5 ans ; 4) Une augmentation importante des rémunérations des travailleurs de la recherche est nécessaire pour disposer d'un personnel de haute qualité scientifique.

Ils s'engagent à poursuivre leur action dans l'unité de tous les personnels de la Recherche Scientifique pour la promotion d'une politique scientifique qui tienne compte des objectifs et des impératifs qu'ils ont approuvés (...) ».

7 avril

A l'initiative de la section SNPTA-CGT du CES, un arrêt de travail d'une demi-heure a eu lieu au Centre d'Etudes Sociologiques, pour protester contre le développement inquiétant des recherches financées par des crédits non CNRS et contre l'insécurité et l'instabilité du personnel employé sur ces mêmes crédits. A côté de 43 techniciens CNRS sur statut, il y a 35 personnes payées sur crédits non CNRS. Une motion a été proposée à l'ensemble du personnel du CES (chercheurs, techniciens, administratifs, vacataires) et signée par la presque totalité de ceux qui se trouvaient au Centre.

Avril

A propos du 5^{ème} plan, le SNPTA-CGT indique : « Pour nous, à la CGT, le Plan n'est et ne peut être, dans notre société capitaliste, qu'un instrument de la classe qui possède les moyens de production (sol, sous-sol, usines, machines) : à la fois une vaste étude de marchés pour les capitalistes et un instrument idéologique tendant à dissimuler aux travailleurs que l'objectif réel et unique est l'accroissement des profits capitalistes.

Notre présence dans les commissions du Plan (en nombre dérisoire par rapport aux grands commis de l'Etat et aux représentants du patronat) nous permet d'être mieux informés de la situation, des intentions à court terme du capitalisme, de renforcer nos revendications et de démontrer que la "planification" capitaliste ne correspond pas, loin s'en faut, à la meilleure utilisation des ressources de la nation pour l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population et le développement économique du pays ».

16-21 mai

35^{ème} Congrès de la CGT : André CHANCONIE s'exprime pour le syndicat : « Parallèlement aux actions pour l'amélioration des rémunérations et des statuts, actions qui ont conduit à de grands succès, et qui se poursuivent actuellement, notre organisation CGT a constamment mis l'accent sur la nécessité de développer une Recherche Scientifique dotée de moyens suffisants en crédits et en hommes et orientée par les scientifiques eux-mêmes, indépendamment d'impératifs politiques ou militaires. C'est dans une toute autre orientation que le pouvoir a poursuivi et poursuit systématiquement ses efforts. Cette orientation est conforme à l'impératif de profit maximum qui est la règle d'or des capitalistes et des ministres qui gèrent leurs intérêts ». Il cite P. BERCOT le PDG de Citroën de l'époque : « Le profit est la seule règle qui conduise toujours à la minute de vérité ».

Il a 1 940 000 adhérents à la CGT.

20 mai

Un accord est signé entre syndicats et patronat, sur la généralisation de la 4^{ème} semaine de congés payés.

22 mai

Un tract rédigé en commun par le SNCS et le SNPTA concernant le projet de budget 1968, a été distribué par plus de 500 chercheurs et techniciens à 500.000 exemplaires à tous les points importants de Paris. Le même jour, une conférence de presse, et les jours suivants des interventions auprès de différents journaux ont permis d'alerter l'opinion publique sur les conséquences du budget 1968.

17 juin

Une manifestation est organisée pour la paix au Vietnam, à laquelle appelle le SNPTA-CGT.

13 juillet

Une loi réforme les régimes matrimoniaux. Elle vise à accroître les pouvoirs de la femme mariée sur les

biens communs. Le mari ne peut plus s'opposer à l'exercice de l'activité professionnelle de la femme.

10 septembre

Création de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste : SFIO, UDSR, Convention des institutions républicaines, Parti radical).

Septembre

• Une série de réunions entre les organisations⁹ de chercheurs et de PTA du CNRS, de l'INRA et de l'INSERM aboutit à la rédaction d'un protocole pour la création d'un « *Comité d'Entente des syndicats de la Recherche* »¹⁰. Ce comité est le prolongement des accords intersyndicaux à propos des actions pour les budgets depuis 1963. Il doit essentiellement « *organiser et coordonner les actions générales futures pour les budgets et l'obtention de structures répondant aux revendications exposées dans le Mémoire intersyndical* ».

• 32 techniciens de l'Observatoire du Pic du Midi rejoignent la section du SNPTA-CGT.

15 octobre

La CA de la CGT apporte son soutien à la candidature de MITTERRAND à la présidence de la république.

18 décembre

Le Directoire du CNRS décide la mise en place d'un système de conventions sous forme de Laboratoires Associés à compter du 1er janvier 1966.

19 décembre

Au second tour de l'élection présidentielle de Gaulle est réélu avec 54,5 %, contre 45,5 à Mitterrand.

Parmi les autres événements de l'année

• • Onze ans après, la guerre ravage à nouveau le Vietnam. En violation des accords de 1954, le gouvernement américain fait intervenir ses troupes dans le sud et bombarde les villes et les villages du Nord.

L'augmentation des indemnités pour travaux supplémentaires, jusqu'à 50 h (petites catégories techniques et administratives) est obtenue. Les indemnités forfaitaires pour les catégories d'administratifs sont appliquées au CNRS.

• Le CAES bénéficie de 255.000 F de subvention et de 135.000 F pour les cantines.

• La FMTS organise un colloque international sur le thème de l'aide scientifique aux pays en voie de développement.

• Dans le projet de budget 1966, est prévue la création de 540 postes de techniciens et de 360 postes de chercheurs.

1966

1^{er} janvier

Les 60 premiers laboratoires Associés au CNRS sont créés.

10 janvier

La CGT et la CFDT signent un accord d'unité d'action. FO refuse de s'y associer.

17 janvier

C'est le début de l'affaire Ben Barka, opposant au roi du Maroc, enlevé et assassiné.

31 janvier

La "campagne de Paix" du Président Johnson commence. Elle voit sa concrétisation par la reprise des

⁹ CGT (SNPTA, INRA, PTA INSERM, Ouvriers d'Etat), FEN (SNCS, SNESup, SNPCEN), FO (PTA CNRS), CGC (Chercheurs CNRS et INSERM), CFDT (Chercheurs CNRS, PTA CNRS, Chercheurs et PTA INRA, PTA INSERM, Chercheurs et PTA ORSTOM) et Autonomes (Chercheurs et PTA INRA).

¹⁰ CGT (PTA et Ouvriers d'Etat du CNRS – PTA de l'INSERM – PTA et Chercheurs de l'INRA), FEN (SNCS – SNESup – SNPCEN), CFDT (Chercheurs et PTA du CNRS, de l'INRA et de l'ORSTOM, Chercheurs de l'INSERM.), FO (PTA CNRS), CGC (Chercheurs CNRS et INSERM), Autonomes (Chercheurs et PTA de l'INRA)

bombardements sur la République Démocratique du Vietnam.

24 février

Le Comité National comporte maintenant 34 sections.

17-19 mars

10^{ème} Congrès du SNPTA-CGT :

Le congrès donne mandat pour : « *Entreprendre toute action propre à faire évoluer le cadre actuel des personnels techniques et administratifs du CNRS vers un cadre de personnels permanents de l'Etat qui assurerait à ces personnels une pleine sécurité d'emploi, des retraites basées sur les rémunérations de fin de carrière et proportionnelles aux années de service, les garanties sociales notamment en cas de maladie accordées aux personnels titulaires. En ce qui concerne la titularisation, c'est à dire la transformation radicale de notre cadre, ce n'est pas un problème qui s'est jusqu'ici posé à l'ensemble de nos adhérents et encore moins à l'ensemble des personnels* ». Il appelle « à la transformation du statut actuel ».



En matière d'Action sociale, il revendique l'implantation d'un organisme voisin, dans les attributions et les moyens, d'un comité d'entreprise.

Sur la question de l'organisation : « *Nos sections doivent toutes devenir majeures, c'est à dire être capables de prendre des initiatives dans tous les domaines, depuis la répercussion des mots d'ordres d'action de la Fonction Publique., du syndicat, pour la défense du CNRS et de la recherche, comme de promouvoir toute action locale pour la défense des intérêts des personnels* ».

Le congrès adopte cinq résolutions : « *sur l'amélioration de la situation des personnels techniques et administratifs du CNRS ; sur les œuvres sociales ; sur la défense de la recherche scientifique ; sur les problèmes des personnels non contractuels ; sur la paix et le désarmement* ».

Il décide l'édition d'un *Bulletin de Liaison* (prédécesseur du SNTRS-Info) régulier vers les militants de la Région Parisienne et de Province.

Secrétaire Général : André CHANCONIE (Bellevue),

Secrétaires Adjointes : Jean Pierre SCHATTE (Bellevue) et Guy DUPRÉ (Orsay).

Secrétariat (en plus) : Christiane SAULNIER (trésorière), Jacqueline SADET (Documentation, questions juridiques).

Bureau National (en plus) : Jean CHAUFFAILLE (Gif), Joseph CREUSEN (CES), FULCONIS, MONBLUS et BIANCO (Blaise Pascal), Christian MARTIENS (Institut du Radium), Marthe PARÉ, Georges HILAIRE, Jocelyne LORGERIL, Gabriel PAGE et R. MARQUETTE (Orsay), DANDURAND (Toulouse).

Conseil National (en plus) : Simone GAYRAUD (Quai A. France), Arlette SKROBEK (Gif), Andrée POURCHEZ (Thiais), Henri URBAIN (Lyon), Joël DUTHÉRIAN (Grenoble), F. ROUYER (Bellevue), Bernard BLANC (Lyon), Serge SARRAZIN (Poitiers), ROUSSEAU, Paul DUPLÉIX, Michel LIBERMAN (Marseille), Eugène CATHERINE (Caen), VITON, Andrée MOAT (Roscoff), J. Claude GINET (Gif), Odette EMERY (Quai A. France), Louis ROSPARS, Daniel BARBIER (Orsay).

Mars

La France quitte l'Organisation militaire de l'OTAN.

2 avril

Des décrets modifiant très sensiblement l'organisation et le fonctionnement du CNRS (décrets 66-187, 66-188 et 66-189) : Le Directeur général du CNRS est maintenant assisté d'un Directeur administratif et

financier (DAF)¹¹. qui assure la direction de l'ensemble des services administratifs et financiers du Centre. Cela est mal pris par la direction du CNRS qui envisage, un moment, de démissionner collectivement. Le DAF devient de fait l'ordonnateur du budget, ce qui était la responsabilité du Directeur Général. C'est le début du bicéphalisme à la direction du CNRS (« *le pouvoir administratif à égalité avec le pouvoir scientifique*¹² »). Des Instituts nationaux peuvent être créés. Le Directeur général du CNRS est assisté pour la gestion scientifique par un comité de direction (Directeur administratif et financier, Collège des directeurs scientifiques composé de personnalités scientifiques hautement qualifiées). Un Comité de coordination est créé pour coordonner et assurer un développement harmonieux des activités de recherche au CNRS et dans les établissements de l'Enseignement Supérieur.

Une réforme de l'organisation du CNRS se traduit aussi par la mise en place de Recherches Coopératives sur Programmes (RCP) et d'Equipes de Recherche Associées (ERA). Avec les Laboratoires Associés mis en place fin 1964, cette politique d'association s'étend aussi aux grandes écoles et aux autres organismes de recherche.

Tout cela achève l'évolution amorcée en 1959. Le pouvoir se déplace du Comité National et du Directoire vers une direction renforcée.

12 mai

Sous couvert de la satisfaction enfin accordée à la revendication de 80% de remboursement pour 90% des assurés sociaux, s'organise la mainmise de l'Etat sur la gestion de la sécurité Sociale. Elle revient à transformer le contrôle ministériel en pouvoir de gestion direct.

20-26 juin

Une semaine d'actions, pour la défense de la recherche, est organisée avec, le 21 juin, une Assemblée Générale convoquée à la Salle Guyader, rue de Solférino (photo) par l'Intersyndicale ITA, et, au même moment, une assemblée de chercheurs. Ces deux assemblées convergeant ensuite dans une manifestation commune dans les rues de Paris.



24 juin

500 000 tracts, un rassemblement place du Palais Royal, des centaines de chercheurs, techniciens, administratifs, ouvriers et enseignants en tenue de travail dans les rues de Paris. On peut dire, sans exagération, que peu de quartiers de Paris parmi les plus fréquentés sont passés au travers du quadrillage organisé par les syndicats du CNRS, pour la distribution des tracts à la population.

18 juillet

Une Commission d'Etude des Problèmes Sociaux est créée au CNRS à la demande des syndicats, pour traiter des revendications sociales dans tous les domaines. Elle est composée de 24 membres : 8 représentants de l'administration, 13 représentants des organisations syndicales et 3 représentants du CAES. Elle se réunira pour la première fois, quai Anatole France, le 27 janvier 1967 sous la présidence de M, JACQUINOT, directeur général du CNRS.

6 septembre

Le SNPTA-CGT soumet aux autres syndicats la revendication d'un *cadre de personnels permanents de l'Etat* pour le CNRS. Elle est reprise par tous les syndicats ITA, le 11 septembre 1967.

Septembre

Le centre de vacances "Paul Langevin" est ouvert à Aussois à l'initiative du CAES.

¹¹ Les directions scientifiques de l'époque sont : Chimie, Physique, Sciences Humaines, Sciences Sociales, Sciences de la Terre et de l'Espace, Sciences de la Vie.

¹² Théoriquement, disait LASRY (premier DAF), le directeur général ne peut plus acheter un taille-crayon sans ma signature.

11-13 novembre

Le Colloque de Caen est en faveur de la modification des structures universitaires.

Parmi les autres événements de l'année

- Le congé de maternité passe à 14 semaines.
- Les dessinateurs, les C, sont intégrés dans les catégories de techniciens B.
- L'Association de Recherche sur le Cancer (ARC) obtient le label d'*utilité publique*.
- La section du Fort de Verrières est créée.
- Le SNTRS-CGT compte 1460 adhérents.

1967

3 janvier

- L'Agence pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR) est créée auprès du CNRS. Elle est chargée de la mise en valeur des résultats des recherches et se substitue à l'ancien Service des Inventions.
- A la même date sont aussi créés l'*Institut de Recherche en Informatique et Automatique* (IRIA, pré-décesseur de l'INRIA) et le *Centre National d'Exploitation des Océans* (CNEXO le prédécesseur, pour partie, de l'IFREMER).

1^{er} février

Une grève d'ampleur nationale a lieu à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FEN.

3 février

La scolarité obligatoire est portée de quatorze à seize ans.

12 février

Le Centre de Vacances du CAES « Paul Langevin » à Aussois est inauguré.

21 février - 3 mars

Durant cette période de nombreuses assemblées générales, rassemblements, délégations sont organisés dans toutes les régions par les syndicats du CNRS, pour accélérer la sortie de textes statutaires.

Février

Les patrons ripostent aux grèves par un lock-out de 20 jours aux usines bordelaises de Dassault Bordeaux-Mérignac qui mènent des actions revendicatives sur les salaires.

17 mars

Le décret d'intégration des Ouvriers d'Etat dans les catégories du statut de contractuel CNRS est publié. Cela conduira, en juillet, les adhérents du Syndicat des Ouvriers CGT (ouvriers d'état affectés au CNRS) à rejoindre SNPTA-CGT.

18 mars

Les textes de modification du statut sont publiés. Les droits des personnels administratifs restent encore en retrait sur ceux des personnels techniques.

22 avril

Conseil National du SNPTA-CGT :

Modifications du statut : Le Conseil les considère comme « *un nouveau pas en avant dans l'amélioration du statut, il (conteste) que la situation des administratifs restait très en retrait par rapport à celle des autres catégories. Cette analyse conduit à reprendre avec force dans la nouvelle plate-forme l'amélioration de la situation des catégories D* ».

Relations avec le SNCS-FEN : Le Conseil National « *a approuvé les discussions engagées avec, le SNCS-FEN, il se félicite de l'accord intervenu pour la tenue régulière de ces réunions bilatérales. A la première réunion nos camarades chercheurs ont reconnu le bien fondé de nos inquiétudes et de nos remarques sur les interprétations de leur projet de cadre unique. Il a été convenu de poursuivre les discussions pour que soient élaborés par les deux organisations des textes les plus voisins possibles et ne comportant en aucun cas des mesures préjudiciables à notre cadre (PTA).*

Avril

Des luttes et grèves ont lieu dans le textile, dans les mines de Lorraine, dans la sidérurgie de l'Est, à

Saint-Nazaire où la population se mobilise et exprime sa solidarité envers les salariés des chantiers de l'Atlantique.

17 mai

Une Grève générale de 24 heures et des manifestations ont lieu, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la FEN contre les pouvoirs spéciaux et pour la défense de la sécurité sociale. L'UNEF s'est associée aux manifestations. Les personnels de la recherche ont participé massivement à ce mouvement revendicatif.

22 mai et 26 juin

La préparation du budget 1968 suscite l'inquiétude du SNCS-FEN et du SNPTA-CGT qui appellent à une action nationale pour la défense du CNRS. 500 000 tracts sont diffusés dans la population. Ils seront rejoints lors de la seconde initiative par les autres syndicats du CNRS.

26-27 mai

En mai 1967, les ouvriers guadeloupéens du bâtiment revendiquent une augmentation salariale de 2,5 %. Face à l'intransigeance patronale, les travailleurs décident de manifester devant la chambre du commerce et de l'industrie de Pointe-à-Pitre, les 26 et 27 mai. Le secrétaire général du syndicat des entrepreneurs les reçut avec ces mots : « *Vous n'avez rien à réclamer, vous n'êtes que de sales nègres* ». C'est là que les forces de l'ordre mises en place par la préfecture tirent sur la foule. Parmi les premiers morts, figure un militant du Gong, mouvement indépendantiste alors très actif sur l'île, Jacques Nestor. Les affrontements s'étendent à l'ensemble de la ville de Pointe-à-Pitre, entraînant 87 morts¹³, une centaine de blessés et de nombreuses arrestations. n'est qu'en 1985 que le gouvernement français fournit un chiffre officiel de. Les documents concernant ces actes de répression sont encore aujourd'hui classés secret défense. Le 1^{er} mai 2007, les organisations syndicales de Guadeloupe ont demandé dans un texte solennel que toute la lumière soit enfin faite sur ce massacre.

Mai

Le Bureau National décide de lancer une enquête sur les différentes situations de ceux qui sont alors appelés les *assimilés* (personnels sans statut).

5-10 juin

C'est la *Guerre des six jours* entre Israël et ses voisins arabes.

10-16 juin

André CHANCONIE, au 36^{ème} congrès de la CGT, s'exprime au nom du syndicat : « (...) *Notre syndicat fait un certain nombre de propositions au sein du Comité d'Entente des Syndicats de la Recherche, groupant les organisations CFDT, FO, FEN, Autonomes, CGC et CGT du CNRS, de l'INRA et de l'INSERM : Nous demandons le transfert des prérogatives et des moyens de la DGRST au Comité National de la Recherche Scientifique, donc la suppression du comité consultatif nommé par le gouvernement. Nous demandons que le Comité National de la Recherche Scientifique, au sein du Ministère de l'Education Nationale, joue véritablement le rôle interministériel impliqué dans les textes législatifs relatifs au CNRS. Nous contestons toute utilisation des fonds publics pour la recherche industrielle privée, le développement de cette recherche ne devant être financé que par une taxe prélevée sur les profits capitalistes. Nous demandons un véritable développement de la recherche industrielle au sein d'entreprises nationalisées, car nous disons que le problème très important des liaisons recherche-industrie ne trouvera de solution correcte que dans le cadre de la nationalisation démocratique des industries clés de l'économie : sidérurgie, industries du pétrole, de la chimie, de l'énergie atomique, de l'électronique, des industries pharmaceutique, aéronautique, aérospatiale, et automobile, marine marchande* ».

C'est au cours de ce congrès que Georges SEGUY est élu Secrétaire Général de la CGT et Benoît FRACHON est élu président.

Juin

La section d'Aix en Provence est créée.

12 juillet

¹³ Ce chiffre n'a été reconnu officiellement qu'en 1985 par le gouvernement français. Jusque là le chiffre reconnu officiellement était de 5 morts.

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) est créée, la France compte alors environ 300 000 chômeurs.

17 juin

Une manifestation pour la paix au Viet Nam a lieu de Bastille à Beaubourg.

Juillet

Les anciens ouvriers d'Etat adhérents du Syndicat des Ouvriers CGT, à la suite de leur intégration dans les catégories CNRS, intègrent le SNPTA-CGT.

21 Août

Des ordonnances sur la Sécurité Sociale remettent en cause les droits des salariés (augmentation des cotisations et diminution des remboursements), démantèlent le Régime Général par l'autonomisation des caisses et assurent la prépondérance du patronat dans les conseils des caisses par la suppression des élections. Les ordonnances Jeanneney – De Gaulle reprennent le thème cher au patronat : « *L'excès de charges sociales qui minerait la compétitivité des entreprises françaises* » (le discours même démenti par les faits ne change pas). C'était un mensonge comme le prouve les propres chiffres du CNPF publiés en mai 1972.

11 septembre

- Les syndicats d'ITA acceptent la proposition revendicative du SNPTA-CGT : *un cadre de personnels permanents de l'Etat*.
- L'Institut National d'Astronomie et de Géophysique (INAG) est créé.

Septembre

La section du Pic du Midi est créée.

2 Octobre

Un texte est déposé auprès du CNRS : *"l'Intersyndicale nationale des PTA du CNRS groupant la totalité des organisations syndicales de ces personnels (CFDT, CGT et FO).*

Considerant que : « le statut de contractuels de droit public ne leur assure ni la sécurité de l'emploi, ni les garanties sociales en cas de longue maladie, ni les retraites des agents titulaires de l'Etat ; l'aggravation récente et brutale de l'insécurité et l'instabilité de l'emploi, (...) pose des problèmes graves nécessitant une solution urgente ; le cadre auquel ils appartiennent aura, à la fin du V^{ème} Plan pratiquement décuplé ses effectifs depuis l'octroi de leur statut en 1952, et que les emplois de ce cadre constituent des emplois permanents auxquels peut s'appliquer intégralement la conception statutaire de la Fonction Publique ; les conditions spécifiques nécessaires au bon fonctionnement des services et laboratoires de recherches sont compatibles avec les statuts particuliers, (...) pouvant, sous certaines conditions, déroger au statut général en ce qui concerne, notamment, les membres des corps reconnus comme ayant un caractère technique.

Demande à la Direction du CNRS d'entreprendre les études et les démarches nécessaires à la transformation du statut actuel des personnels techniques et administratifs du CNRS en un statut de personnel permanent de l'Etat. Ce statut comporterait, pour la définition des emplois, le recrutement, le déroulement des carrières et les rémunérations, des règles qui seraient adaptées aux conditions particulières dans lesquelles s'effectue la recherche scientifique. Ce statut assurerait également aux personnels techniques et administratifs du CNRS, la sécurité de l'emploi, les retraites (basées sur les rémunérations de fin de carrière et proportionnelles aux années de services), les garanties sociales (notamment en cas de longue maladie) accordées aux personnels titulaires de l'Etat ». Cette revendication animera, en matière de statut des PTA, les luttes syndicales durant la période 1967 -1984.

Octobre

Grève chez Hutchinson, mouvement et affrontements chez Jeumont-Schneider, Glaenzer-Spicer et Renault-Le Mans

4 novembre

Conseil national :

- Le conseil national propose la mise en place d'une section nationale des retraités.
- Il décide, pour assurer la représentation des ex-ouvriers d'état dans la direction du syndicat, d'élire les camarades CARBONE et SAUL de Marseille, BIEMALE, PIOTROVSKI et ROUSSEAU de Bellevue, au Conseil National. Il décide la mise en place d'une *Commission Nationale des ex-ouvriers d'état* placée

sous la responsabilité de BIEMALE et ROUSSEAU.

- Il décide de renforcer le Bureau National, en y élisant Simone GAYRAUD du Quai A. France, Robert CHEMIN de l'Observatoire de Meudon et J. Claude GINET de l'ENS.

30 novembre

Les personnels techniques et administratifs de l'Enseignement Supérieur font grève à l'appel du SNPES-CGT, du SNPTES-FEN et du SGEN-CFDT, contre la *défonctionnarisation* de leur cadre statutaire. En effet, au budget 1968 est prévu la transformation de 1979 postes de titulaires en 1940 emplois de contractuels (type CNRS).

Novembre

- Le SNPTA-CGT publie un projet d'*Accord de Concertation* avec le SNCS-FEN.
- La *Circulaire Lasry* sur les congés annuels et les horaires de travail est signée. Ses dispositions, concernant les congés, sont toujours en vigueur aujourd'hui¹⁴. Elle fixe à 32 jours les congés annuels pour les personnels CNRS.
- Deux sections sont en cours de création : Orléans et Clermont-Ferrand.
- Une section des retraités du SNPTA-CGT est créée.
- A cette époque le SNPTA-CGT syndique aussi des personnels de ORSTOM, du CNES et du Palais de la Découverte. C'est ce qui pousse, notamment, le Bureau National à proposer, lors du congrès qui suit, la transformation du SNPTA-CGT en Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS-CGT).

6 décembre

Grève des salariés de l'usine Rhodiaceta de Lyon-Vaise contre la répression anti-syndicale, pour l'emploi et les salaires.

7 décembre

Le 7 décembre 1967, la CGT publie un Memorandum « *résumant sa position à l'égard d'une éventuelle collaboration entre syndicats et partis de gauche, pour l'immédiat et aussi dans la perspective d'une alternative* »¹⁵. Au lendemain de la journée interprofessionnelle de grève du 13 décembre 1967, soutenue par tous les partis de gauche (parfois représentés es qualité dans les cortèges), la CGT met l'accent sur le fait que le niveau des attaques portées rend urgent la convergence de lutte des syndicats et des partis de gauche. Cette adresse de la CGT est à destination des formations politiques de la gauche (FGDS et Parti communiste) en faveur d'une alternative politique sur la base d'un programme commun.

13 décembre

Le SNPTA-CGT et le SNCS-FEN appellent à prendre part à l'action interprofessionnelle pour la sécurité d'emploi, des retraites décentes et les garanties sociales, contre les ordonnances lancées par la CGT et la CFDT (grève de 24 heures).

19 décembre

Une loi légalise la contraception et la vente de la pilule en France.

Parmi les autres événements de l'année

- La guerre fait des ravages au Vietnam où sont déployés 475 000 soldats américains.
- 57 emplois sont supprimés au CNRS avec menaces de licenciements. Cela entraîne des actions qui conduiront la direction à mettre en place une procédure appelée Y-Y'. Cette procédure qui n'était pas statutaire, exerçait cependant une pression certaine sur les responsables d'unité pour réengager les agents sur emplois supprimés.
- Le SNTRS-CGT compte 1711 adhérents.
- Il y a 35 sections au Comité National (23 de sciences "exactes" et 12 de sciences humaines).
- Il y a eu plus de 4 000 000 de journées de grève au cours de l'année 1967, un chiffre record depuis le

¹⁴ Il s'agissait pour le DAF de remettre en cause des acquis en matière de congés et d'horaires de travail. En ce qui concerne le nombre de jours de congés (32 jours, ce qu'il voulait être un maximum, est devenu le minimum pour tous au CNRS.

¹⁵ Le n° 1222 de *La Vie ouvrière* (31 janvier 1968), sous l'intitulé « *La CGT et l'Union de la Gauche* », publie le texte du Memorandum et la réponse des partis.

début de la 5^{ème} République.

1968

Début d'année

Des sections INSA (Institut National des Sciences Appliquées) sont créées à Lyon (au SNPTA-CGT), à Rennes (au SGASETEN-CGT, prédécesseur du SGPEN) et à Toulouse (au SNPESB-CGT). Elles intégreront le SNTRS-CGT le 1^{er} janvier 1969.

1^{er} janvier

La *Taxe à la Valeur Ajoutée* (TVA) est instituée.

12 – 18 janvier

L'Espagne connaît des troubles universitaires.

18 janvier

À l'appel de la CGT, grève de 24 heures des guichetiers PTT sur les conditions de travail, suivie le 19 de celle des « lignards » des PTT.

23 janvier

Grève des travailleurs de la Saviem à Caen (Cette grève prendra fin le 5 février). Le 30, à Caen journée d'action revendicative organisée à l'usine Saviem : trois heures d'affrontements avec la police, 18 blessés et 86 interpellations.

23, 24 et 25 janvier

Les fédérations CGT et CFDT de la métallurgie appellent à l'action, sur les salaires, les retraites, la durée du travail et les libertés syndicales.

Janvier

- Le traité de non-prolifération des armes nucléaires est signé à Genève.
- Deux sections sont créées : Palais de la Découverte et Maison des Sciences de l'Homme à Paris. Deux autres sont en cours de création : INSA Lyon et Orléans.
- Les premiers incidents surviennent à la faculté de Nanterre lors de protestation contre la présence de policiers en civils dans l'enceinte de la Faculté.
- Un « *comité national pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien* » est constitué.
- Plusieurs centaines de milliers de francs sont collectées par les sections du SNPTA-CGT, dans le cadre de l'initiative « Un Bateau pour le Vietnam ».

5 février

Les salariés des banques sont en grève sur les conditions de travail et les salaires.

10 et 11 février

À Paris se tient la 4^{ème} conférence syndicale d'Europe occidentale pour la liberté en Espagne (11 pays sont représentés).

11 février

À Bordeaux a lieu une manifestation des ouvriers des usines Dassault avec la participation des étudiants.

13 février

Un défilé de milliers de manifestants a lieu à Paris, de République à Bastille en solidarité avec le peuple vietnam.

20 et 21 février

Le SNPTA-CGT soutient la grève des chercheurs à l'appel du SNCS-FEN, du SGEN et de la CGC « *pour protester contre le nombre très insuffisant de postes de chargés en 1968 (et) la volonté affichée de provoquer le départ de chercheurs du CNRS vers l'industrie* ».

26 février

Grève des enseignants du second degré pour l'augmentation des crédits et une orientation démocratique pour l'enseignement. Un premier meeting des comités d'action lycéens (CAL) est organisé : il lance un appel à faire grève avec les professeurs contre la sélection.

Février

- Une découverte : il y a une section du SNPTA-CGT à Cayenne (ORSTOM) avec 21 adhérents.
- Une nouvelle section est créée, celle de la Faculté St. Jérôme à Marseille.

11 mars

- Importantes manifestations à l'appel des organisations départementales CGT, CFDT, CFTC, CGC et FEN, pour l'emploi et les salaires dans le Nord : 10 000 manifestants à Lens, 5000 à Douai, 4000 à Bruay, 2000 à Valenciennes.
- A Redon, il y a affrontement entre les ouvriers de l'usine Garnier et les policiers.

14/16 mars

11^{ème} Congrès du SNPTA-CGT :

Le congrès ratifie à l'unanimité, l'Accord de Concertation avec le SNCS-FEN. Celui-ci, en novembre lors de son congrès, l'avait déjà ratifié. Au-delà de considérations sur les questions de la recherche, sur la politique du pouvoir et sur la nécessaire action intersyndicale, les deux organisations y soulignent « l'importance de



l'unité d'action des travailleurs face à la politique d'ensemble du patronat. Les travailleurs doivent coordonner leur lutte et leur donner des perspectives plus vastes. La situation actuelle le permet, car ils ressentent avec force leur communauté d'intérêts. (...) Les deux syndicats ne se résignent pas à la division syndicale. Ils souhaitent notamment que se renouent des liens entre la FEN et la CGT. Ils sont convaincus de la nécessité d'une organisation syndicale unique, indépendante du patronat, du gouvernement, comme de toute idéologie politique, philosophique ou religieuse ».

La revendication d'un statut de personnel permanent de l'état est réaffirmée, avec une priorité mise à l'obtention de la sécurité d'emploi.

« Le 11^{ème} Congrès du Syndicat CGT des Travailleurs Scientifiques tient à marquer sa solidarité totale avec la lutte du courageux peuple Vietnamien. Il soutient toutes les forces qui, à travers le monde et particulièrement aux USA, luttent pour que cesse cette infâme agression (...). Le 11^{ème} Congrès demande au Gouvernement français de prendre une attitude plus conséquente en faveur de la paix au Vietnam, pour la cessation de l'agression américaine(...) ».

Le SNPTA-CGT devient le SNTRS-CGT, syndicat ouvert à tous les personnels non chercheurs des organismes de recherche publique. Il s'agissait pour le syndicat de s'ouvrir au-delà du CNRS, notamment à l'INSERM. Il apparaît aussi qu'il y avait derrière cette décision, de façon moins officielle, aussi, l'espoir de pouvoir s'élargir un jour aux chercheurs.

De nouveaux statuts du syndicat sont votés : ils prévoient trois niveaux d'organisation : « *le laboratoire, le groupe de labos ou la région, le national* ». La section est affirmée comme l'élément de base du syndicat.

Secrétaire Général : André CHANCONIE (Bellevue),

Secrétaire Général Adjoint : Guy DUPRÉ (Orsay),

Secrétariat National (en plus) : Georges HILAIRE (Orsay), Gabriel PAGE (Curie), Christiane SAULNIER, Trésorière (Collège de France), J.-Pierre SCHATTE (Bellevue).

Bureau National (en plus) : Bernard BLANC (Lyon), Eugène CATHERINE (Caen), Robert CHEMIN (Obs. de Meudon), Joseph CREUSEN (CES), Henri FLAVIER (Bordeaux), Simone GAYRAUD (Quai A. France), J.-Claude GINET (ENS), Louis MALLET (Fac. St Bernard), Andrée POURCHEZ-DRUIHLE (Thiais), Françoise ROUYER (Bellevue), Serge SARRAZIN (Poitiers), Elise ZISSMANN (Gif).

Conseil National (en plus) : Jacques ALLARD (Inst. Marey), Daniel BARBIER (Orsay), Janine BATARD (Bellevue), Joël CHOISY (Grenoble), Susy COUSTAL (Vitry-Thiais), Gérard DARRÉ (IAP), Michel

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

DREUX (Obs. de Paris), Odette EMERY (Quai A. France), M. Françoise JANOT (Strasbourg CRN), Henri FLAVIER (Bordeaux), Michel LIBERMAN (Marseille St Charles), Guy PEIRREL (Toulouse), Christian MARTIENS (Curie), Jean PORTHE (Toulouse), Alain RENAUD (Poitiers), Jean Pierre RICCIO (Gif), Henri ROUSSEAU (Bellevue), Maryse SEDES (Quai A. France), Gérard SLUCKI (Inst. d'Optique), Henri URBAIN (Lyon)¹⁶.

22 mars

Vifs incidents à la Faculté des Lettres de Nanterre. Les cours sont suspendus et ne reprendront que le 1^{er} avril. Création du « Mouvement du 22 mars ».

Mars

• **Un premier succès important dans l'action pour la sécurité d'emploi** : A l'expiration de la procédure prévue par la procédure Y et Y', sur les 57 collègues dont les postes avaient été supprimés, 45 ont retrouvé un emploi (Résultat de notre action qui avait conduit le CNRS à mettre cette procédure en oeuvre au lieu de licencier nos collègues au 1^{er} janvier 1968.

L'Intersyndicale décide de s'opposer au licenciement des 14 collègues nos reclassés, Au bout du compte les syndicats ont obtenu que le CNRS : 1) envoie une lettre aux 14 agents pour savoir s'ils restent candidats à un poste, dans la négative ils seront licenciés, pour les autres pas de licenciement ; 2)° Les agents se verront proposer des affectations dans les laboratoires propres du CNRS. C'est un résultat appréciable qui a également permis de poser avec force le problème du cadre statutaire permanent.

• En Pologne, à Varsovie des affrontements ont lieu le 8 mars entre étudiants et policiers. Les troubles continueront jusqu'à la fin du mois.

24 avril

15 000 métallurgistes observent une grève de 24 heures à l'appel de la CGT.

26 avril

Des grèves se succèdent dans les différents secteurs des PTT, à partir de ce jour, sur les classifications, l'emploi et la réduction du temps de travail.

1^{er} mai

Une manifestation organisée, par la CGT seule, rassemble 100 000 personnes. Pour la première fois depuis quatorze ans les manifestations de rue sont autorisées dans Paris.

2 mai

Une loi proposée par le groupe communiste est adoptée à l'unanimité : une quatrième semaine de congés payés pour tous les travailleurs.

Mai - Juin

La Sorbonne, occupée par les étudiants du 3 au 6 mai, est évacuée par les forces de police. Des heurts ont lieu au Quartier Latin à Paris.

Le 10 mai, une manifestation d'étudiants a lieu contre l'occupation des locaux universitaires par la police et contre la répression. Dans la nuit suivante, des barricades sont érigées dans le Quartier Latin à Paris. Les combats de rue avec les CRS se poursuivent jusqu'au matin.

Le 13 mai, une grève interprofessionnelle de 24 heures est organisée contre la répression policière par la CGT, la CFDT, FO, l'UNEF, la FEN et le SNESup. Des manifestations ont lieu à Paris (500 000 de la République à Denfert-Rochereau) et en province (des dizaines de milliers dans de nombreuses villes). La Sorbonne est à nouveau occupée par les étudiants.



¹⁶ Cette liste est incomplète, par manque d'information.

Le 14 mai, les grèves se développent dans les entreprises. L'occupation est la forme de lutte la plus utilisée, comme chez Renault le 15 mai. Le mouvement se généralise très rapidement. Le 17 mai, le Conseil National du syndicat, décide la grève à partir du lundi 20 mai avec organisation, dans l'unité, de l'occupation des locaux.

Le 20 mai, Au CNRS, l'intersyndicale ITA appelle à cesser le travail reprenant ainsi l'appel à la grève générale. Cependant, contrairement au SNTRS-CGT, elle ne reprend pas « l'objectif de l'avènement d'un régime authentiquement démocratique ».

Le Conseil National du syndicat fait le point : « (Une) bataille que nous avons eu à mener, dès le début mai, a été contre les illusions, les idées confuses et équivoques sur la cogestion, l'autogestion, etc., non pas que nous ayons nié la nécessité de progrès démocratique (...) mais parce que si nous en voyons bien l'intérêt, nous en voyons aussi les limites, tant que les moyens de production et l'appareil d'Etat sont sous la dépendance des intérêts capitalistes.

Autre action menée au sein du Comité Intersyndical groupant les organisations de chercheurs et d'ITA : contre les entreprises de dissolution, de démission des organisations (syndicales) responsables au profit d'Assemblées informées et irresponsables. Dans la surenchère et l'abandon, ce sont le SGEN et le SNCS qui se sont révélés les plus entreprenants, sans toutefois aller jusqu'au bout de leur logique. (...) A coup sûr, (leur) attitude, si elle procède d'une réelle confusion d'esprit, n'a pas cependant, été dénuée de tout calcul ».

Le 22 mai la grève est générale dans tout le pays. Il y a, à ce moment plus de 7 000 000 de grévistes. Des comités de grève au niveau national et local se mettent en place. Il y a un investissement important, essentiel des militants du syndicat dans la réussite de cette grève. 300 adhésions auront lieu au SNTRS-CGT en mai et juin. Le nombre de sections du syndicat est passé rapidement de 49 à 66¹⁷.

JACQUINOT, le Directeur Général du CNRS, invite dans une circulaire, les directeurs de laboratoires à ne pas s'opposer à la mise en place de comités de gestion dans les laboratoires élus à bulletins secrets. Le Directoire est élargi sous la forme d'un Comité Central Provisoire (CCP) (15 représentants des personnels, en plus du directoire).

Le 24 mai, le Comité de Direction du CNRS s'engage sur : la sécurité de l'emploi ; des structures démocratiques (comités de labos, CCP-Directoire) ; les droits syndicaux ; élargissement du CAES à tous les personnels et mise en place du CNAS (Comité National d'Action Sociale) de 40 membres élus sur listes syndicales, qui gère entièrement les secteurs sport, loisirs, culture, enfance, solidarité ; création d'une Commission Nationale d'Hygiène et Sécurité ; autorisation de mise en place de CHS dans chaque laboratoire propre ; 2/3 de la PPRS non modulable (à partir du 2^{ème} semestre) et amélioration de la prime pour les 6 à 9B.



17 Ceci a été relevé dans le Rapport d'activité du Congrès de 1970.

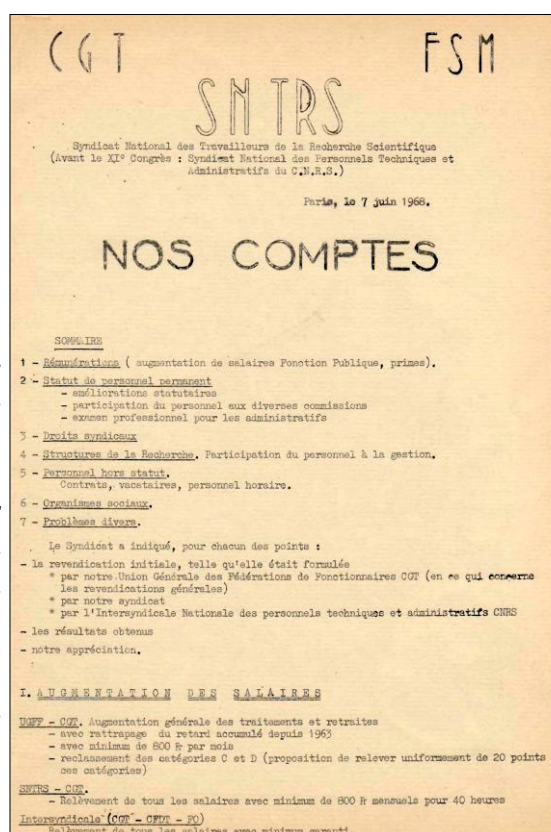
Le 27 mai, le *Constat de Grenelle*¹⁸ entre les syndicats, le patronat et le gouvernement comporte des concessions appréciables en matière de salaire minimum, droit syndical, et conventions collectives. Pour les autres revendications essentielles, les travailleurs consultés décident de poursuivre la grève. Et, le 29 mai, une nouvelle manifestation, aussi imposante que celle du 13 mai, a lieu à Paris de Bastille à Saint-Lazare à l'appel de la CGT. De nombreuses manifestations importantes ont lieu dans les villes de province.



Le 5 juin, enfin, des revendications, mises en avant dans de nombreux secteurs, depuis de nombreuses années sont satisfaites. Cheminots, postiers, mineurs, travailleurs de la RATP, électriciens et gaziers reprennent le travail.

Le 7 juin, le SNTRS-CGT, dans un document intitulé « Nos comptes » fait un bilan revendicatif précis, dans tous les domaines, des résultats des négociations : rémunérations, statuts des personnels permanent, droits syndicaux, structures de la recherche et participation du personnel à la gestion, personnels hors-statut, organismes sociaux.

Il rappelle en conclusion : *« l'organisation syndicale que nous sommes, avait des revendications à défendre, déterminées par les syndiqués, et qu'elle entendait les défendre avant même le mouvement général, que nous avons toujours montré, avec esprit de responsabilité, que le pouvoir gaulliste n'était pas n'importe quel pouvoir mais celui des monopoles et que sa résistance et ses moyens étaient considérables, que la survivance de la division syndicale et l'absence de programme politique de gouvernement de la gauche, donnait des limites au mouvement engagé. (...) La lutte continue et sur le plan politique et sur le plan revendicatif. Ses formes doivent tenir compte de cette situation et éviter toute division du mouvement ».*



30 mai

Dans un discours De GAULLE annonce la dissolution de l'Assemblée nationale. Une manifestation gaulliste a lieu aux Champs-Élysées.

7 juin

C'est l'Opération Jericho : 1000 journalistes (presse écrite, radio, télévision) défilent en silence autour de la Maison de la Radio, pour exiger une information libre.

8 juin

Communiqué du SNPTA-CGT : *« Le Conseil National du Syndicat CGT des travailleurs de la Recherche Scientifique réuni à Paris le 8 juin 1968 a examiné les résultats obtenus pour les personnels après trois semaines de grève. Il apprécie les succès remportés dans la lutte et considère comme positifs : les augmentations de salaires qui vont de 20% pour les petites catégories à 10% pour les catégories les plus*

¹⁸ Contrairement à 1936 où un accord était conclu entre gouvernement et syndicats, en 1968 il ne s'agissait que d'un Constat. La grève devra se poursuivre pour pousser les patrons à céder sur de nombreuses questions, dans les entreprises et administrations.

élevées, ainsi que les premières mesures concernant la prime ; l'obtention d'une sécurité d'emploi de fait en attendant les textes définitifs tant pour les personnels du CNRS que pour ceux payés sur contrats (DGRST) ; l'engagement par la direction du CNRS de mettre en place un organisme d'œuvres sociales analogue à un comité d'entreprise ; l'engagement de la direction d'établir avec les organisations syndicales les conditions pratiques de l'exercice des droits syndicaux dans les laboratoires et services du CNRS en prenant pour référence les modalités en vigueur dans les entreprises nationalisées ; l'engagement de la direction en ce qui concerne la mise en place de structures nouvelles tant au niveau national qu'au niveau des laboratoires.

En fonction de ces résultats, le Conseil National invite tous les personnels à reprendre le travail, le lundi 10 juin 1968 ».

11 juin

Le Comité Central Provisoire se réunit au CNRS. Il a été mis en place à la suite des accords du 24 mai avec la direction du CNRS. Il comprend: les membres du directoire parmi lesquels figurent les élus du Comité National de la Recherche, 15 représentants des organisations syndicales dont 9 techniciens et administratifs et 6 chercheurs. Il a à son ordre du jour l'élection du Comité Central Provisoire qui siègera jusqu'à la fin décembre 1968, en attendant la mise en place des nouvelles structures.

12 juin

Les organisations gauchistes sont interdites.

Juin

- La direction du CNRS s'engage à réserver 10% des postes créés à l'intégration des personnels hors-statut (20% à l'INSERM).
- De nouvelles sections sont créées : INSA de Rennes et de Toulouse, CNAM, Nice, Reims, Dijon, Ecole de Physique Chimie, Centre Français de Droit Comparé, Aéronomie de Verrières, ORSTOM.
- Après le mouvement de Mai-Juin, le travail syndical se poursuit avec FO, sans problèmes majeurs. Avec la CFDT, depuis mai, « *l'ambiguïté constante des positions de cette organisation, la simultanéité de comportements contradictoires de ses responsables, rendent presque impossibles des accords dépourvus d'équivoque. (...) la CGT, à l'origine de cette unité, continuera à la préserver, tout en faisant la clarté, avec pondération mais fermement, sur les responsabilités lorsque son fonctionnement est gravement entravé* ». Les rapports avec le SNCS-FEN se dégradent depuis mai. Le SNCS-FEN « *ayant la plupart du temps un comportement en contradiction avec l'accord de concertation, qu'il ne dénonce pas pour autant* ».
- Le régime des congés annuels du CNRS (32 jours) est appliqué à l'INSERM.
- Les trois sections INSA se réunissent à Lyon. Leur action conduit leur direction à donner son accord pour un statut type CNRS, à accepter la création d'une commission syndicats – administration pour étudier le statut type CNRS et les modalités d'intégration.

2 juillet

Le syndicat publie des propositions de modifications statutaires pour les catégories d'Ingénieurs et d'Administratifs.

31 juillet

Le pouvoir épure l'ORTF (Télévision et Radio).

Juillet

Elections au Directoire du CNRS :

Collège ITA : Votants 6001, Exprimés 5929, SNTRS-CGT 1868 (31,51%), SGEN-CFDT 1857 (31,32%), SNIRS-CGC 650 (10,96), FO 432 (7,29), Autonomes 1122 (18,92%).

Collège Chercheurs : Inscrits 5885, Votants 3489 (62,47%), Exprimés 3441, SNCS-FEN 1976 (57,42%), SNIRS-CGC 645 (18,74%), SGEN-CFDT 410 (11,91%), deux listes indépendantes 410 (11,91%).

21 août

La Tchécoslovaquie est occupée par les troupes du pacte de Varsovie. Les partis communistes italiens, français, espagnols, autrichiens condamnent, avec plus au moins de fermeté, l'intervention soviétique.

Pour le Bureau Confédéral de la CGT : « *Les événements dont la Tchécoslovaquie est le théâtre pro-*

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

voquent l'émotion des travailleurs français qui nourrissent de profonds sentiments d'amitié et de solidarité pour leurs frères tchécoslovaques. (...) Les travailleurs français ne peuvent que déplorer l'actuelle intervention militaire en Tchécoslovaquie. Dans ces graves circonstances, le Bureau de la CGT souhaite que, dans les plus brefs délais, le peuple tchécoslovaque puisse se déterminer en toute indépendance ».

12 septembre

La Sorbonne est à nouveau ouverte.

18 septembre

Le Conseil National du syndicat élit Christian MARTIENS (P. & M. Curie) au Bureau National du syndicat.

27 septembre

Le syndicat CGT des PTA de l'INSERM, lors de son Assemblée générale du 27 septembre 1968, a pris la décision de constituer au sein du SNTRS, une section nationale I.N.S.E.R.M. à compter du 1^{er} janvier 1969.

Septembre

A l'INSERM, la composition du Conseil Scientifique et des Commissions Scientifiques Spécialisées change fortement. Ils comportent maintenant une majorité de chercheurs élus, ainsi qu'un représentant des personnels techniques (rang A) élu, lui aussi, par les chercheurs. Et, au CNRS, les ITA sont « invités » au Comité National.

10 octobre

Au CNRS et à l'Université, la grève a été quasi totale dans beaucoup d'établissements et très largement suivie dans l'ensemble.

En région parisienne : De nombreuses assemblées générales dans les établissements, délégations auprès des préfetures, et aux directions Nationales des organismes, auprès des différents ministères. Un meeting central, place de la République avec prise de parole, manifestation de 5 000 travailleurs de la Région Parisienne dans les rues de Paris. Dans les régions : nombreuses conférences de presse, manifestations, rassemblements, délégations (Poitiers, Orléans, Aix-en-Provence, Cadarache, Marseille, Caen, Roscoff, Lyon, Strasbourg, ...).

Octobre

- Dans une note adressée au Bureau Confédéral, le secrétariat national du SNTRS-CGT révèle les velléités du SNCS-FEN d'élargir son champ de syndicalisation vers les personnels techniques et les autres organismes de recherche. Il appelle à un débat dans la CGT sur la question des champs de syndicalisation.
- Le congrès du SNCS-FEN qui suit repousse l'idée de son élargissement aux personnels techniques du CNRS et des autres secteurs de la recherche (1361 contre, 601 pour, 713 refus de vote, 280 abstentions). Il décide de reconduire et de développer l'Accord de Concertation avec le SNTRS-CGT.
- Suite à l'adhésion collective des camarades de la CGT INSERM au SNTRS-CGT les camarades suivants sont cooptés à la direction du syndicat : Yvonne ALEXANDRE au Secrétariat National, Lucienne BRIGAND et Colette RIGOLLOT au Bureau National, René LAMPE, P. SALLOUIR, S. DELVIGNE, KLAURENS, J. SANNIER, JOLIFF, Daniel HENZEL, A. SALLOUIR au Conseil National.
- Une section est créée à Odeillo.

7 novembre

Une loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur est adoptée.

14 novembre

Un décret prévoit l'application des dispositions du statut ITA CNRS aux personnels de l'enseignement supérieur en l'adaptant à la situation de ces personnels.

30 novembre

Dans une déclaration, le SNCS-FEN et le SNTRS-CGT « (...) dénoncent devant l'opinion publique l'extrême gravité (des) mesures¹⁹ qui risquent d'entraîner à brève échéance un blocage complet de tou-

¹⁹ Blocage de l'embauche de tout nouveau personnel (tant chercheur que technicien), arrêt de tous les engagements de dépenses d'équipement.

tes les activités de recherche du CNRS et de l'INSERM.

Ils dénoncent la duplicité du pouvoir qui, pour apaiser l'opinion, déclare ne pas vouloir s'en prendre aux acquis de mai et qui, dans les faits, trahit ses engagements, allant jusqu'à paralyser le fonctionnement de tout un secteur d'activité comme la recherche, sacrifiant ainsi les objectifs à long terme à une politique mise au service du profit capitaliste.

(Ils) exigent que ces mesures de blocage et de réduction de moyens déjà insuffisants, soient immédiatement rapportées, faute de quoi, le gouvernement prendrait la responsabilité des conséquences que ces décisions pourraient entraîner de la part des personnes de la recherche ».

27 décembre

Une loi reconnaît la légalité des sections syndicales à l'entreprise.

Décembre

Une procédure d'intégration sur postes des personnels horaires et vacataires permanents est engagée.

Parmi les autres événements de l'année

- Lors d'une réunion de la Commission d'Etude des Problèmes Sociaux (CEPS), la Direction du CNRS reconnaît « que le CAES a atteint, sur le plan national ainsi que dans certaines sections locales, la maturité suffisante pour se comporter en CE²⁰ ».
- Les statuts du CAES sont modifiés dans l'optique d'un CE. L'adhésion individuelle est abandonnée, tous les personnels du CNRS sont désormais membres du CAES. Les membres de la direction du CAES sont élus selon les modalités de la loi de 1945 sur les CE.
- A l'INSERM, reprise de la liste des diplômes reconnus au CNRS.
- Au cours l'année, les camarades à l'INSERM obtiennent que 20% des postes créés soient réservés au reclassement des boursiers.
- L'Institut de Biologie Moléculaire est créé (aujourd'hui Institut Jacques Monod).

1969

1^{er} janvier

- Les adhérents des trois sections INSA prennent leurs cartes au SNTRS-CGT.
- Les adhérents du syndicat CGT INSERM rejoignent le SNTRS-CGT

17 janvier

Au Comité Central Provisoire du CNRS²¹, sur proposition des représentants CGT un vœu est adopté : « Le CCP émet le vœu que les 100 postes de techniciens, dont l'utilisation éventuelle pour des emplois de chercheurs est prévue au budget 1969, soient utilisés exclusivement au recrutement de personnels techniques et administratifs »

Ce vœu est voté par 25 voix pour et 2 abstentions (5 représentants du SNCS ayant quitté la salle ne prennent pas part au vote ; il en est de même pour les membres du Comité de direction).

Janvier

La direction décide la création d'une CHS au CNRS.

12 Février

• **Journée d'actions sur les questions du pouvoir d'achat, des statuts.** Au CNRS, nationalement, seul le SNTRS mobilise. FO refuse de s'associer à cette journée. Pour la CFDT ce sont des explications embarrassées pour un refus. Participation du SNCS, mais de façon ambiguë (on participe avec restriction, mise en cause des objectifs de la journée).

Le hall du Quai A. France, le Ministère de la Recherche et la DGRST ont vu un défilé ininterrompu de délégations des personnels de la région parisienne. De nombreuses initiatives ont lieu en régions.

• **Le CAES se structure et les premières élections au CNAS sont organisées** (ce sont les premières où les syndicats d'ITA présentent, séparément, leurs propres listes au CNRS).

²⁰ Historique J.-Pierre SCHATTE.

²¹ Instance consultative (Directoire élargi) mise en place suite aux engagements pris par la Direction le 24 mai 1968.

Collège ITA : Inscrits 9152 ; Votants 5588 (61,06%) ; Exprimés 5480 SNTRS-CGT 2184 (39,85%), SGEN-CFDT 1938 (35,36%), FO 455 (8,30%), SNIRS-CGC 903 (16,48%).

Collège Chercheurs : Inscrits 6297 ; Votants 3390 (53,83%) ; Exprimés 3286 ; SNCS-FEN 2058 (62,63%) ; SNIRS-CGC 742 (22,58%) ; SGEN-CFDT 486 (14,79%)

5 mars

Nous lisons dans le *Bulletin d'Information*²² du syndicat une déclaration du Bureau Confédéral de la CGT : « les dirigeants du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESup) viennent de publier un texte mettant en cause la CGT et son action. Selon ce texte le SNESup s'arroge le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la CGT ; et même, il encourage un travail de fraction, de désagrégation à l'intérieur des syndicats confédérés. Le Bureau de la CGT, qui rappelle les faits, et par souci de la coopération de tous les syndiqués, est amené à remarquer : les travailleurs intellectuels (ingénieurs, cadres, chercheurs, techniciens, enseignants) qui appartiennent à des syndicats CGT en sont membres au même titre que les ouvriers et employés et leurs syndicats fixent leurs objectifs et leur ligne d'action syndicale en toute liberté, avec une pleine responsabilité. Rien ne saurait autoriser qui que ce soit à espérer les désolidariser de la Confédération, car leur accord avec ses objectifs généraux repose sur la communauté d'intérêts de tous les travailleurs salariés (...). La CGT souhaite que le SNESup-FEN présente aux universitaires, comme aux travailleurs, le visage d'une organisation syndicale puissante et capable de défendre efficacement les intérêts des enseignants et des chercheurs de l'enseignement supérieur. Avec une telle organisation, elle a la ferme volonté de développer les meilleures relations de coopération et d'action commune comme cela s'est réalisé dans le passé ».

11 mars

• Une grève a lieu à (appel CGT, CFDT, FEN et FO). A Paris, il y a 1000 travailleurs du CNRS derrière les banderoles du SNTRS-CGT et du SNCS-FEN pour exiger un collectif budgétaire, l'augmentation des salaires et une politique de la recherche conforme à l'intérêt des travailleurs. Des manifestations et rassemblements ont lieu en province, comme à Marseille. ►



• Depuis 15 jours les vacataires

de Polytechnique font grève pour la garantie de leur emploi et pour de meilleures conditions de travail.

14/16 mars

Le SNESup-FEN change de direction et d'orientation. Les *gauchistes* sont mis en minorité par le congrès.

19 mars

La CGT appelle à voter non au référendum.

11 avril

Le Directeur Général du CNRS signe une décision concernant la création, l'organisation et le fonctionnement des laboratoires propres CNRS. Elle institue notamment les *conseils de laboratoires* avec représentation élue des personnels. Elle donne à ces derniers un rôle consultatif, ainsi que le droit à la communication de tout ce qui concerne l'activité et le fonctionnement du laboratoire.

27 avril

Référendum sur la réforme des régions et du sénat. Le "Non" l'emporte (53%). De GAULLE, le président de la République, démissionne.

²² Bulletin d'Information était le précédent nom du Bulletin de la Recherche Scientifique (BRS).

Avril

L'Assemblée Générale de la FMTS adopte une Déclaration sur les droits des travailleurs scientifiques.

9 mai

Le Conseil National du syndicat, réuni à la veille de l'élection présidentielle : « - approuve la résolution du Comité National de la CGT lors de la réunion qui s'est tenue les 6 et 7 mai 1969,

- se félicite des multiples initiatives prises par ses sections et ses militants en faveur de l'union des forces de gauche sur un programme commun,

- regrette que les organisations syndicales FO, CFDT et FEN ayant appelé à voter non au référendum n'aient pas accepté d'assumer les responsabilités qui leur incombaient au lendemain de la défaite gaulliste, en particulier par la constitution d'un front syndical commun,

- regrette que le Congrès du Parti Socialiste ait refusé l'entente politique qui lui était proposée et qu'il ait placé l'ensemble des formations démocratiques devant le fait accompli en désignant son propre candidat sans aucune consultation préalable,

- insiste sur la nécessité de poursuivre jusqu'à l'élection présidentielle, l'action pour la réalisation d'une candidature unique sur un programme commun des forces de gauche,

- affirme la nécessité de poursuivre cette action au-delà de cette élection, si le résultat, dû à la division de la gauche, permet la victoire de la réaction,

- rappelle le combat pour les revendications essentielles et immédiates des travailleurs et pour une politique démocratique comportant fondamentalement la nationalisation des secteurs clés de l'économie, notamment des banques d'investissement,

- décide de soumettre à tous les candidats et à toutes les organisations politiques de la gauche, le programme revendicatif de la CGT, ainsi que les revendications pour le secteur de la recherche scientifique,

- mandate le Secrétariat du SNTRS pour discuter avec le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (FEN) un communiqué commun sur ces bases ».

Il élit J. Pierre RICCIO et Gérard DARRÉ au Bureau National.

16 mai

La loi prévoit une quatrième semaine de congés payés.

22-29 mai

Après une Assemblée Générale le 22 mai à l'appel des syndicats du CNRS, une journée d'action des personnels hors-statut a lieu le 29, avec un ras-semblement organisé rue de Solférino. 600 personnes étaient présentes. Les personnels se sont rendus au Ministère de la Recherche. Défilant en blouses blanches avec des banderoles rappelant les mots d'ordre de : sécurité d'emploi, pas de licenciement, plus d'embauche sous contrats création de postes budgétaires, les manifestants se sont rendus (en interrompant parfois la circulation) jusqu'à la place de la Concorde. Puis, pendant qu'était reçue la délégation syndicale, les personnels ont, pendant près de deux heures, manifesté face au ministère de la Recherche.

30-31 mai

Au Congrès de la FEN-CGT, des camarades du SNTRS-CGT sont élus : A. CHANCONIE, secrétaire général adjoint, PINDRUS, Trésorier fédéral, G. PAGE et ZALMA, membres du bureau fédéral, B. BLANC, E. CATHERINE, G. DUPRE, membre de la Commission administrative.

Mai - Juin

Grève à l'INAG : 388 ITA INAG des laboratoires spatiaux et des observatoires (LAS de Marseille, Service d'Aéronomie de Verrières, CESR de Toulouse, Service de Radioastronomie de Meudon, Pic du Midi, Orléans), sur contrats ressources affectées, se mettent en grève pour l'intégration sur le statut des ITA du CNRS. Au bout de plus de 4 semaines de grève totale ils arrachent la promesse d'un statut des contractuels INAG avec catégories



et salaires alignés sur ceux du CNRS et 30 possibilités d'accès à des postes statutaires.

15 juin

Georges POMPIDOU est élu Président de la République.

1^{er} juillet

Une Décision CNRS prévoit la mise en place de CHS dans les laboratoires.

5 juillet

Les Elections à la Commission Centrale Provisoire du CNRS permettent de mesurer l'influence des syndicats parmi les personnels.

Collège Techniciens : Votants 6001 (75%), Exprimés 5929, SNTRS-CGT 1868 (31,55%), SGEN-CFDT 1855 (31,28%), Indépendants 1121 (18,90%), SNIRS-CGC 651 (10,97%), FO 432 (7,30%).

Collège Chercheurs : Inscrits 5885, Votants 3489 (59,29%), Exprimés 3441, SNCS-FEN 1976 (57,4%), SNIRS-CGC 645 (18,5%), SGEN-CFDT 410 (11,9%), deux listes indépendantes 410 (11,9%).

12 et 31 juillet

Des modifications statutaires sont publiées. Elles concernent les catégories 4D, 6D, 7B, 8B, 9B et donnent jusqu'à 4 points d'indice supplémentaires, avec un à deux de rappels financiers.

Juillet

- Les 2/3 de la PPRS deviennent non modulables à l'INSERM.
- Le SNTRS-CGT proteste auprès du Président de la république d'Uruguay, du BIT et de l'OIT à Genève, contre l'arrestation de militants syndicaux de l'enseignement et de la recherche d'Uruguay.
- Le SNTRS-CGT décide son adhésion à la Fédération Internationale Syndicale de l'Enseignement (FISE).
- L'UGICT-CGT décide d'adhérer à la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques (FMTS) pour l'ensemble des syndicats CGT de la recherche et donc du SNTRS.
- Travail de nuit : pour la première fois, au CIRCE (centre de calcul), le personnel qui travaille de nuit perçoit une indemnité compensatrice mensuelle de 500 F pour les opérateurs et de 630 F pour les chefs-opérateurs. Le SNTRS-CGT demande que la solution adoptée par le CIRCE soit appliquée à tous les laboratoires où il y a du personnel travaillant de nuit.

4 septembre

Le SNTRS-CGT fait une déclaration à la presse : « *La recherche scientifique publique gravement menacée par la politique gouvernementale* ».

Septembre

Dans une déclaration commune, les Syndicats CGT, FEN, CFDT, FO, CGC, du CNRS, du CEA, de l'INSERM, du CNES, du CNET, de l'Enseignement Supérieur, de l'EDF (Etudes et Recherche), de l'INRA et de l'ONERA, s'élèvent contre la décision du gouvernement de bloquer les crédits non utilisés et les recrutements, de licencier les hors statut. Ils appellent à s'opposer à cette politique, à faire grève et à manifester le 10 octobre.

3-22 septembre

Plan d'austérité publié le 3, grèves dans les transports publics du 10 au 22 septembre.

10 octobre

30 organisations CGT, FEN, CFDT, FO, CGC, du CNRS, du CEA, de l'INSERM, du CNES, du CNET, de l'Enseignement Supérieur, de l'EDF (Etudes et Recherche), de l'INRA et de l'ONERA, s'élèvent contre la décision du gouvernement de bloquer les crédits non utilisés et les recrutements, de licencier les hors statut. Ils appellent à s'opposer à cette politique et à faire grève. Un meeting, puis une manifestation²³ partant de la Place de la République à Paris rassemble 5000 participants. De nombreuses initiatives ont lieu en province (AG et manifestations). Cette action aura un grand retentissement dans la presse. Elle reçoit le soutien de personnalités, de syndicats tant de France que d'autres pays européens.

17 octobre

Dans le compte rendu du Conseil National, dans le cadre de la préparation du 12^{ème} congrès du syndicat, fait une déclaration : « *Une discussion animée à eu lieu à propos d'une demande d'exclusion for-*

²³ Malgré son interdiction.

mulée par la section d'Orsay, à l'encontre de l'un de ses adhérents, et par la lecture d'une lettre de cet adhérent demandant au Conseil National, l'exclusion de deux membres du Conseil National du SNTRS-CGT. La discussion a porté sur les diverses attaques, dont est l'objet la CGT en général et le SNTRS-CGT en particulier, dans certaines de nos sections, de la part d'adhérents ou de militants d'une organisation politique.

Le CN du 17 octobre 1969 prend acte de la demande de la section d'Orsay concernant la sus-pension de Charles BESNAINOU. Cette demande est conforme aux statuts du SNTRS. En application de l'article 20 de ces statuts, le Congrès des 12, 13, 14 mars 1970 aura à se prononcer sur l'exclusion définitive de BESNAINOU.

Le C.N. condamne les actes délibérément, ouvertement et publiquement accomplis contre les positions du SNTRS-CGT, à propos de la journée nationale du 10 novembre, par des syndiqués qui ont diffusé les tracts d'une organisation politique ayant la prétention de modifier les mots d'ordre définis dans une unité jamais encore réalisée par les organisations syndicales de la recherche publique et portant un jugement injurieux et calomnieux sur les responsables, notamment du SNTRS-CGT. Le C.N. demande à ces syndiqués de choisir entre leur appartenance au syndicat qui implique le respect de ses décisions démocratiques, et leur départ du syndicat ». (Unanimité, moins 2 contre et 2 refus de vote).

22 octobre

Dans le cadre de l'action pour la défense de la recherche publique, les personnels d'Orsay à l'appel de la seule CGT (les autres syndicats se déroband) se rendent à 250 au meeting de la Salle Guyader, rue de Solférino. Ils manifestent ensuite vers le CNRS, le Ministère de l'Education nationale et l'Assemblée Nationale, où ils sont reçus par tous les groupes parlementaires.

Octobre

Le *Bulletin d'Information* du SNTRS-CGT devient le *Bulletin de la Recherche Scientifique* (BRS).

3 novembre

Le premier numéro du SNTRS-Info paraît, succédant au Bulletin de Liaison.

Novembre

Le CAES publie le premier numéro de son bulletin, le *CAES-Informations*.

3 décembre

A propos du "Sabotage de la distribution du tract du Comité de Coordination intersyndical, à la population", une déclaration du SNTRS-CGT : « Le B.N. du SNTRS constate la situation résultant des positions du SNCS, des syndicats CFDT et du SNPCEN revenant, le 1^{er} décembre sur les décisions prises par le Comité de Coordination le 22 octobre, sur la diffusion nationale d'un tract à la population pour le 11 décembre. Il déplore ce revirement, peu admissible de la part d'organisations responsables, qui, de surcroît, survient à quelques jours de l'action décidée dont la préparation est très avancée dans de nombreuses sections. Cette situation va créer un désarroi certain dans les personnels et nuire au développement de l'action dans la recherche publique, dont chacun a le sentiment de l'urgence et de la nécessité (...).

Le BN estime que l'impossibilité de réaliser la distribution d'un tract national le 11 décembre, due à l'attitude de dernière heure du SNCS, du SNPCEN et de la CFDT, ne doit pas se traduire par l'absence d'action en décembre en direction de la population et des pouvoirs publics.

Le BN du SNTRS, tout en ayant conscience des difficultés considérables due à la situation nouvelle, appelle ses sections à développer, entre le 11 et le 19 décembre le maximum d'activité en diffusant des tracts réalisés dans l'unité (...) ».

4 décembre

A l'initiative de notre syndicat, une grève de 24 heures est organisée, à l'INSA de Lyon, à l'appel du SNTRS-CGT, de la CFDT, du SNESup-FEN, du SNCS-FEN, du SNES-FEN, et de l'UNEF.

10-16 décembre

Premier "contrat de progrès" signe chez EDF-GDF et application de la loi sur l'actionnariat ouvrier chez Renault.

Fin d'année

Le SNTRS-CGT édite son premier Mémento des droits des personnels.

Parmi les autres événements de l'année

- Le CAES met au point un système de Tarifs Dégressifs, aussi bien pour l'enfance que pour les vacances adultes.
- L'UGIC devient l'UGICT. Le 37^{ème} congrès de la CGT décide de modifier ses statuts afin de définir la place et le rôle de l'UGICT au sein de la Confédération : « *Outil et organisation de la CGT pour se développer parmi les ingénieurs, cadres et techniciens, l'UGICT est l'organisation dont se dotent ces catégories pour définir et mettre en œuvre leurs revendications et leurs actions* ».
- Le SNTRS-CGT compte 3039 adhérents.